



Résolution 8-2017-e

Initiative pour l'autodépistage du VIH en Afrique (Self-Testing AfRica - STAR)

Rappelant la résolution 3-2014-e du Conseil d'administration d'Unitaid dans laquelle le Conseil d'administration a approuvé un soutien financier à la phase 1 de l'Initiative visant à promouvoir l'autodépistage du VIH en Afrique (Self-Testing AfRica – STAR), menée par Population Services International (PSI), principal responsable de la mise en œuvre, afin de stimuler et de façonner le marché des tests d'autodépistage du VIH en Afrique ; et reconnaissant les avancées obtenues lors de la phase 1 de l'Initiative STAR ;

Notant la conformité de l'Initiative STAR avec le domaine d'intervention : « Élargir l'accès à l'autodépistage du VIH dans les pays à revenu faible ou intermédiaire » approuvé par la résolution EB26/2016/R4 du Conseil d'administration ;

Rappelant que dans la résolution 3-2014-e, le Conseil d'administration a invité à présenter une proposition de projet pour la phase 2, afin que le Conseil d'administration puisse se prononcer sur un nouveau financement ; et

Notant que, suite à l'engagement direct d'Unitaid auprès du Ministère sud-africain de la Santé concernant son rôle en vue d'assurer le succès de la phase 2 de l'Initiative STAR en Afrique du Sud, il a été convenu qu'une entité sud-africaine, la Society for Family Health (SFH), était mieux placée pour jouer le rôle de principal responsable de la mise en œuvre de la phase 2 en Afrique du Sud,

Le Conseil d'administration autorise, sous réserve de la disponibilité des fonds, le Directeur exécutif d'Unitaid à allouer un nouveau financement à l'Initiative, composé de deux allocations distinctes pour deux projets apparentés mais indépendants, chacun d'une durée de trois ans, comme suit :

1. Sous réserve de la signature du projet d'accord de subvention entre Unitaid et PSI, allocation d'un budget d'un montant maximal de US \$29 475 975 pour la mise en œuvre de la phase 2 de l'Initiative STAR au Zimbabwe, au Malawi, en Zambie, au Lesotho et au Swaziland ; et
2. Sous réserve de la signature du projet d'accord de subvention entre Unitaid et SFH, allocation d'un budget d'un montant maximal de US \$19 163 958 pour la mise en œuvre de la phase 2 de l'Initiative STAR dans la République d'Afrique du Sud.

Celso Amorim
Président du Conseil d'administration d'Unitaid

Date :